

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	14_MOISANT_75015	Numéro	75115_108_01
Adresse du site	14, rue Armand Moisant	Hauteur	R+9 (29 m)
Bailleur de l'immeuble	Public Mairie de Paris	Destination	Bureaux
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe) Un autre opérateur déjà présent sur le site BT (30° et 300°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/09/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	27/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 15e	23/11/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de quatre antennes, deux antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et deux antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 50° et 300°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 50° <3V/m ; 300° <4V/m 5G : 50° <1V/m ; 300° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	30,50 m pour les antennes à faisceau fixe 32,40 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

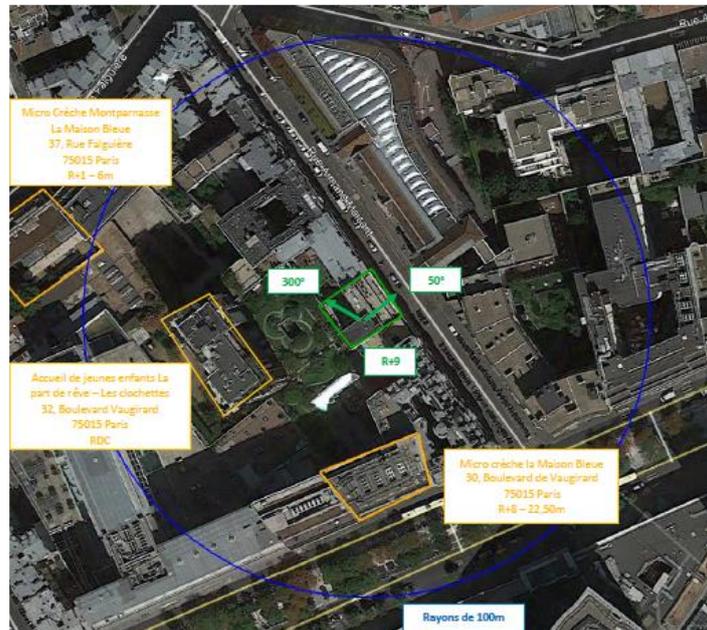
Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, quatre antennes panneaux seront installées.
Intégration antenne	Les antennes seront intégrées dans deux fausses cheminées de teinte blanc pur de RAL 9010 dito la façade du bâtiment. Elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	La zone technique sera placée également en toiture, à proximité des antennes et invisible depuis la voie publique.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Montparnasse - La Maison Bleue	37, Rue Falguière 75015 Paris	6m	NON	95m	<1V/m, soit 0,31%
Accueil de jeunes enfants La part de rêve	32, Boulevard de Vaugirard 75015 Paris	RDC	NON	40m	<1V/m, soit 0,55%
Micro crèche la Maison Bleue	30/32, Boulevard de Vaugirard 75015 Paris	22,50m	NON	43m	<1V/m, soit 0,31%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Montparnasse - La Maison Bleue	37, Rue Falguière 75015 Paris	6m	NON	95m	<1V/m, soit 0,25%
Accueil de jeunes enfants La part de rêve	32, Boulevard de Vaugirard 75015 Paris	RDC	NON	40m	<1V/m, soit 0,45%
Micro crèche la Maison Bleue	30, Boulevard de Vaugirard 75015 Paris	22,50m	NON	43m	<1V/m, soit 0,25%

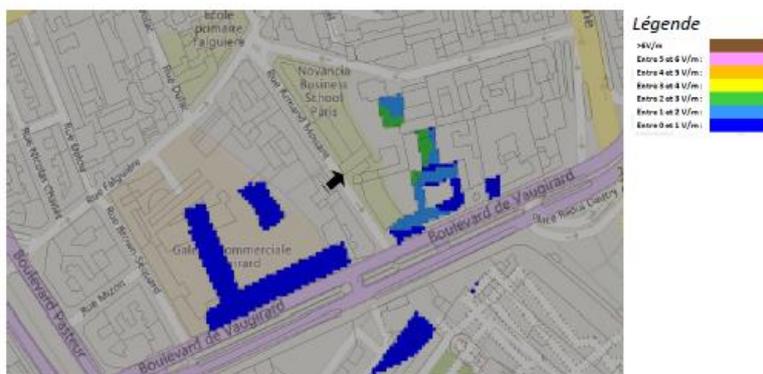
lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

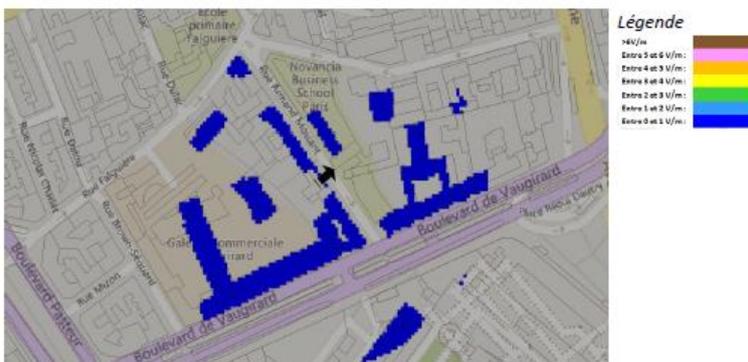


SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

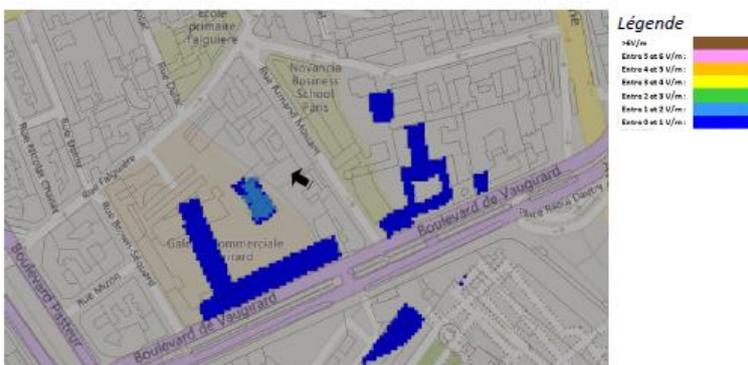
	Azimut 50°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



	Azimut 50°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



Les antennes ne sont pas visibles depuis ce point de vue

Vue des Azimuts

Azimut 50°



Azimut 300°

